

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 24

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Ferrier, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand, le soir même, les cinquante mille francs furent remis chez lui, Edmond dit à sa femme :

— Prends cela et achète une maisonnette avec un jardin et quelques champs où puissent courir nos enfants... Je ne veux rien garder ici de cette somme, car je n'aime pas cet argent-là.

S'il fallait retirer de cette histoire une autre moralité que celle qu'elle porte elle-même, j'ajouterais : Travaillons tous à gagner notre tombeau, qu'il soit de pierre ou de gloire !

Actions de grâce d'un flâneur.

Destin, je te bénis, car je n'ai rien à faire,

Rien du tout, absolument rien.

Il n'est pas aujourd'hui sur le double hémisphère

De sort plus heureux que le mien.

Je me lève fort tard, alors que je me lève;

Sur un banc je vais me caser

Près du port, et bientôt je traverse sur la grève

Un oisif avec qui causer.

Je place mon menton au sommet de ma canne,

Puis je m'occupe à regarder

Un enfant qui s'amuse, un chien que l'on chicane,

Un bateau qui vient d'aborder.

Un papillon qui vole, un nuage qui passe,

Le bleu du lac, l'azur des cieux,

D'un vapeur qui s'enfuit la bouillonnante trace,

Tout ce qui vient frapper mes yeux.

O ma belle Genève, ô ma noble patrie !

J'admire tes quais et tes ports ;

Pourquoi donc voyager, lorsque ma flânerie

Se trouve si bien sur tes bords !

J'arpente lentement tes belles promenades,

Tes frais et verdoyants vallons,

J'entre au café, j'aboie du rhum, des limonades,

Puis je fais trois repas fort longs.

Je vais à Plainpalais si le temps est superbe,

Son ombrage est selon mes vœux ;

Je m'étends sur un banc ou me couche sur l'herbe,

Là je fume un cigare ou deux.

Je regarde passer les gens qui se promènent,

Plongés dans un moelleux repos,

Et les ombres du soir lentement me ramènent,

Car je m'arrête à tout propos.

Je rentre enfin, lassé de ma longue tournée,

Puis je dors un temps infini.

Ainsi passent les jours, ainsi passe l'année;

Sois béni, destin, sois béni !

J. PETIT-SENN.

On rance.

L'est bon d'être mènadzi et de ne pas attatsi sè tsins avoué dâi saocesès; mâtôt parâi faut cein que faut, et cliâo que sont trâo pegnettès ne vaillent pas mé et pas pi atant què lè rupians, kâ sè font câhi dè tot lo mondo.

Lo père Tirebatz étâi dè cliâa sorta, et portant n'étâi pas dein la misère, bin lo contréro, et quand bin l'avâi prâo dè quiet, l'arâi pe vito demandâ l'ermonna què dè la bailli.

On iadzo que dévessâi lâi avâi onna mise pè lo bou dâo Dzorât, lâi étâi z'u roudâ cauquî teimps dévânt po poâi vouâiti cé bou à se n'èse et po choisi bin adrâi la misa que l'avâi einviâ dè fêrè; mâtôt quand l'a étâ pè la Corbassire et que l'a volliu châtât lo rio, lo pourro Tirebatz s'est eincobliâ, et lo vouâiquie étâi

lè quatre fai ein l'ai su on moué dè bou-rin, que lo pourro diablo n'a pas étâ fotu dè sè relévâ, kâ l'avâi étâ on bocon étoumi pè sa rebedoulâie, et sè trovâvè tot mafi. Ma fâi, lo sêlâo étâi mussi du grandteimps, lo né vegnâi et on ne ve binstout pe on istièr, que lo gaillâ dut passâ la né dèzo onna covagne. Lo leindéman matin, l'eut tant pou d'acquouet que fut d'obedzi dè dzourè quie, kâ ne poivè pas sè teni su sè guibôlès, et pas fotu dè modâ.

Quand sè dzeins viront que l'avâi décutsi et que ne rabordâvè pas pè l'hotô, coumeinciront à s'eincousenâ. Sa fenna allâ contâ l'affèrè âi vesins, qu'alliront fêrè onna battiâ du la Moille-Saudzon tanquî à Riend-Bosson; mâtôt rein, et revegniront bredouille et la pourra fenna sè crâyâi dza que son Tirebatz étâi passâ l'arme à gautse, kâ n'avâi pas dè risquo que l'aussè dépeinsâ oquî po cutsi dein lo défrou et le coumeincivè dza à sè lameintâ quand, dévai lo né, on lâi ramenâ se n'homo. C'étâi dâi dzeins dè pè Riograôbon que l'aviont trovâ per hazâ ein alleint à Fraidêvela, que l'aviont recognu et que lo rameniront à sa pernetta, que lè remachâ bin adrâi ein atteindeint.

Tirebatz du' resta on part dè dzo âo l'hi, et quand fut remet, sa fenna lâi fe: « Ora, n'est pas lo tot! foudrâi prâo bailli oquî à cliâo qu'ont étâ tot lo dzo après tè pè lo bou, et à cliâo que t'ont ramenâ, kâ l'ont bin affânâ.

— Etiuta, Fanchette, se lâi repond Tirebatz, que ne s'ein ne tsaillessâi pas: Cliâo que m'ont tsertsi ne m'ont pas trovâ, et cliâo que m'ont trovâ ne m'ont tsertsivont pas; dinsè, ne dâivo rein à nion, et se ne sont pas conteints, que l'aulont sè grattâ ! »

Excursions Lausanne-Zermatt.

L'année dernière, MM. Ruffieux et Ruchonnet, à Lausanne, eurent l'heureuse idée d'organiser, à prix excessivement réduits, une charmante excursion à Zermatt, dont tous sont revenus enchantés. On ne peut, à ce sujet, que féliciter l'agence Ruffieux, car il est évident que les conditions exceptionnellement avantageuses dans lesquelles cette superbe course peut s'effectuer, en ce qui concerne les frais de chemin de fer et d'hôtels, permettent à nombre de gens — qui n'auraient pu s'accorder ce plaisir aux prix ordinaires — de parcourir, en très peu de temps, l'une des plus belles contrées de la Suisse, l'une de celles qui offrent les spectacles à la fois les plus variés et les plus grandioses. Tous ceux qui l'ont visitée en ont gardé d'ineffaçables souvenirs.

L'expérience acquise par l'essai de l'année dernière a permis à MM. Ruffieux et Ruchonnet d'améliorer encore leur

programme en accordant aux excursionnistes de nouvelles facilités, entr'autres celle de prolonger, jusqu'au *mardi soir*, le moment du retour, moyennant un billet supplémentaire à acheter à la gare de Zermatt.

Trois nouvelles excursions sont organisées. Elles sont fixées aux 18 et 25 juin et 2 juillet prochains. Tous les détails qui y sont relatifs se trouvent consignés d'une manière très claire dans un programme que chacun peut se procurer à l'Agence Ruffieux et Ruchonnet, à Lausanne, place St-François.

Comment on règle sa montre à New-York.

C'est chez les Américains qu'on peut apprendre à connaître la valeur du temps; tout l'organisation sociale, là-bas, pour objet, en quelque sorte, l'économie des heures de l'existence.

L'exactitude y est d'abord le principe de rigueur. Aussi, depuis longtemps, les horloges et les montres, dans toutes les villes, y sont-elles réglées d'après une heure unique. A New-York, cette heure est donnée par un appareil spécial appelé « la Boule du Temps » (The Time Ball).

La « Boule du Temps » est un énorme globe de métal pouvant glisser le long d'une tige de fer de 23 pieds, placée au sommet d'une tour élevée de 287 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle domine tout New-York et peut être vue à une distance considérable dans la campagne. La boule est montée jusqu'au sommet de la tige, et, tous les matins, à neuf heures, elle tombe le long de celle-ci; sa chute indique donc l'heure exacte.

Un peu avant cette chute, un employé se montre sur la plate-forme de la tour et agite un drapeau: il annonce ainsi à chacun qu'on doit se tenir prêt à régler sa montre ou son horloge à l'heure, à la minute, à la seconde précises.

Peut-être y a-t-il quelque exagération dans cette recherche de la précision, mais elle est bien de nature à faire ressortir toute la valeur que les Américains attribuent au temps, toute l'importance qu'une rigoureuse exactitude a chez eux au point de vue des affaires. Il est bien certain que ce n'est point un peuple qui a un tel souci du prix du temps qu'on verrait, comme chez nous, attendre pendant des heures entières au guichet d'un bureau de poste pour y faire l'achat d'un timbre. La devise des Américains est: « Le temps, c'est de l'argent ».

Les Français s'amuse de tout. M. Paul Ferrier a trouvé dans le voyage du président de la République, à Nancy, le sujet de cette pièce de vers, publiée par le *Gaulois*:

Le wagon dans lequel Carnot était couché,
Était, dans son espèce, une superbe chose :
Il était décoré, pomponné, guilloché,
Fait de bois de poirier, mêlé de bois de rose.
Carnot avait, d'ailleurs, une admirable pose :
Raide sur les coussins de velours peluché !

Il était — pas Carnot, le wagon — long et large,
Souple sur ses essieux et moelleux comme un chat !
Il portait — Carnot, pas le wagon — sur la marge
De son bel habit noir, un énorme crachat !
Il volait — pas Carnot, le wagon — sous sa charge !
L'ingénieur veillait pour que rien ne clochât !

Jamais wagon pareil n'avait couru la voie.
Il était tout capitonné de drap mastic ;
Et contre le soleil qui descendait à pic,
Des stores se levaient, découpés dans la soie.
Sur une plate-forme, afin que le public
Pût voir Carnot, s'ouvrait la porte à claire-voie.

Rien n'était négligé qui fût essentiel :
Près du wagon-salon, le wagon de toilette ;
La chambre avec son lit de parade et son ciel
De lit et ses tapis de profonde moquette.
La maison militaire avec Brugère en tête,
Suivait, dans son wagon, le train officiel.

Et Carnot souriait dans sa barbe d'ébène,
Contemplant au miroir son grand air coutumier :
« Ce serait, pensait-il, assez d'un costumier
» Pour ressusciter toute une histoire lointaine,
» Et qu'on crie, au train qui me mène — et que je mène :
» Louis XIV est mort, vive Carnot Premier ! »

Paul FERRIER.

Moyen pour conserver le lait. — Remplissez
de lait frais une bouteille que vous plongerez
jusqu'au goulot dans de l'eau que vous laissez
bouillir pendant un quart d'heure. Retirez
alors votre bouteille et bouchez-la immédiatement
avec soin, en la goudronnant afin
que le lait qu'elle renferme n'ait aucune communication
avec l'air. Vous pourrez conserver
de cette manière du lait pendant plus
d'une année.

Orange. — Prendre une belle orange, la
transpercer d'un bâton de canelle ; plonger-la
ensuite dans un mélange à parties égales
d'alcool et de sirop de sucre. Ne consommer
la liqueur qu'au bout d'un mois.

Pour toutes les liqueurs on peut employer
l'eau-de-vie au lieu d'alcool ; mais, outre que
ce dernier offre plus d'avantages, il revient,
calcul établi, à un prix moins élevé.

Employer de préférence l'alcool de grains.

Vérification du lait. — Prenez du gyps en
poudre et mélangez-le avec un peu de lait
pour former une pâte. Si le lait est pur, la
pâte prendra 10 heures pour se durcir ; s'il y
a 25 % d'eau, elle se durcira en 2 heures, et
avec 75 %, en 40 minutes.

Manière facile de cirer les planchers. —
Vous prenez une poignée de cendres de bois
que vous mettez dans un nouet de linge, et
vous faites bouillir dans un vase, avec de
l'eau. Vous décantez et remettez à bouillir
cette eau lessivée, avec différents petits mor-
ceaux de cire. Vous étendez cette eau sur le
plancher, sans être chaude, et vous frottez
ensuite avec une brosse. Dans un instant le
plancher, qui doit avoir été d'abord dégras-
sé et être bien sec, est ciré sans fatigue.

La 39^{me} livraison de l'*Album national suisse* contient les portraits suivants : † A. Zurcher, de Berthoud ; H. Schaller, conseiller

d'Etat, de Fribourg ; † le père Anderledy, du Valais, général de l'ordre des jésuites ; A. Bezola, des Grisons, conseiller national ; L. Forrer, de Zurich, conseiller national, le fougueux avocat des septembristes tessinois ; L. Brenner, de Bâle, conseiller d'Etat et conseiller national ; H. Augst, de Zurich, directeur du musée national suisse ; † F.-H. Oser, de Bâle, poète.

Pourquoi et parce que. — *Quand la vapeur sort du bec d'une bouilloire, pourquoi ne l'aperçoit-on qu'à un ou deux centimètres de ce bec ?* Parce que la vapeur pure, ou l'eau passée tout entière à l'état de gaz, est invisible ; or, très près du bec ou de l'ouverture de la bouilloire, l'eau est tout entière à l'état de gaz. Mais dès qu'une partie de la vapeur s'est condensée ou est repassée à l'état liquide, elle redevient visible.

Pensées et maximes.

Rendre un service de mauvaise grâce, c'est chanter une musique céleste avec une voix enroutée.

Il y a trois choses qu'on ne pardonne jamais à une personne : le bien qu'elle vous a fait, le mal qu'on lui a fait, et le mal qu'on n'a pas pu lui faire.

Si chacun de nous employait à se corriger le temps qu'il met à vouloir corriger les autres, le monde aurait bientôt changé de face.

Quand un homme tombe dans le malheur, nous écoutons volontiers tout ce qui peut nous dispenser de lui venir en aide.

Pour bien conduire un cheval, il faut la bride et l'éperon ; de même pour l'homme, il faut tour à tour retenir et pousser en avant.

L'âge des immortels de l'Académie française. — Lesseps, 86 ans ; Legouvé, 84 ; X. Marmier, 82 ; Duruy, 80 ; C. Doucet, 79 ; J. Simon, 77 ; John Lemoine, 76 ; duc d'Audiffret-Pasquier, 76 ; Rousse, 75 ; Leconte de Lisle, 74 ; C. Rousset, 70 ; duc de Broglie, 70 ; Jurien de la Gravière, 70 ; Pasteur, 69 ; Mazade, 69 ; Joseph Bertrand, 69 ; Boissier, 68 ; A. Dumas, 67 ; Renan, 67 ; Mézières, 65 ; Taine, 63 ; Emile Olivier, 69 ; Max. du Camp, 69 ; Perraud, 63 ; Léon Say, 65 ; Gréard, 63 ; Sardou, 60 ; Cherbulliez, 59 ; Meilhac, 59 ; Pailleron, 57 ; Halévy, 57 ; Hervé, 56 ; Sully-Prudhomme, 57 ; Claretie, 49 ; F. Coppée, 48 ; d'Haussonville, 47 ; Vogüé, 43 ; de Freycinet, 67 ; Loti, 41.

Souscription Davel.

Liste précédente dont le montant a été remis au comité central Fr. 134 50
M. C. R. » 5 —
Total. Fr. 139 50

Boutades.

Au régiment :
— Mon colonel, ma sœur se marie et je viens vous demander une permission.

— Tu as donc une sœur ?
— Oui, mon colonel .. Nous sommes deux enfants : une fille et un garçon... C'est moi qui suis le garçon.

Un pauvre hère, mû par un sentiment incompréhensible, entre dans un bureau de poste.

— Combien devrais-je vous payer pour envoyer un mandat de cent francs à Marseille ?

— Un franc.

— Le voici... Envoyez-les.

— Mais les cent francs ?

— Ah ! s'il faut donner les cent francs par-dessus le marché !...

Et il s'éloigne dignement, en empochant ses vingt sous.

En wagon.

Entre mari et femme, après quelques années de mariage :

— Mon ami, prêtez-moi donc un instant le journal que vous lisez.

— Oui, chère amie, au prochain tunnel.

Un juge disait à un chanoine qui était venu trop tard à l'audience : « Il paraît, monsieur l'abbé, que vous dormez la grasse matinée. »

Le chanoine répondit : « C'est que nous n'avons pas la ressource de l'audience. »

A la correctionnelle :

— Prévenu, votre figure ne m'est pas inconnue ; j'ai déjà dû vous voir ici avant les vacances.

— Mon président, vous devez confondre avec ma sœur.

L. MONNET.

RECETTE DE LAUSANNE

Les bureaux du receveur sont transférés rue du Grand-Chêne, 14, maison Noverraz.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, 25. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48, —. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,25 De Serbie 3 % à fr. 79, —. — Bari, à fr. 58, —. — Barletta, à fr. 38, —. — Milan 1861, à fr. 38, —. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103, —. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-Blanche de Hollande, à fr. 13,30. — Tabacs serbes, à fr. 12, —. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD